

N°151 • JANVIER 2021



# MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'AVENIR  
DE NOS DEUX  
BOURGS



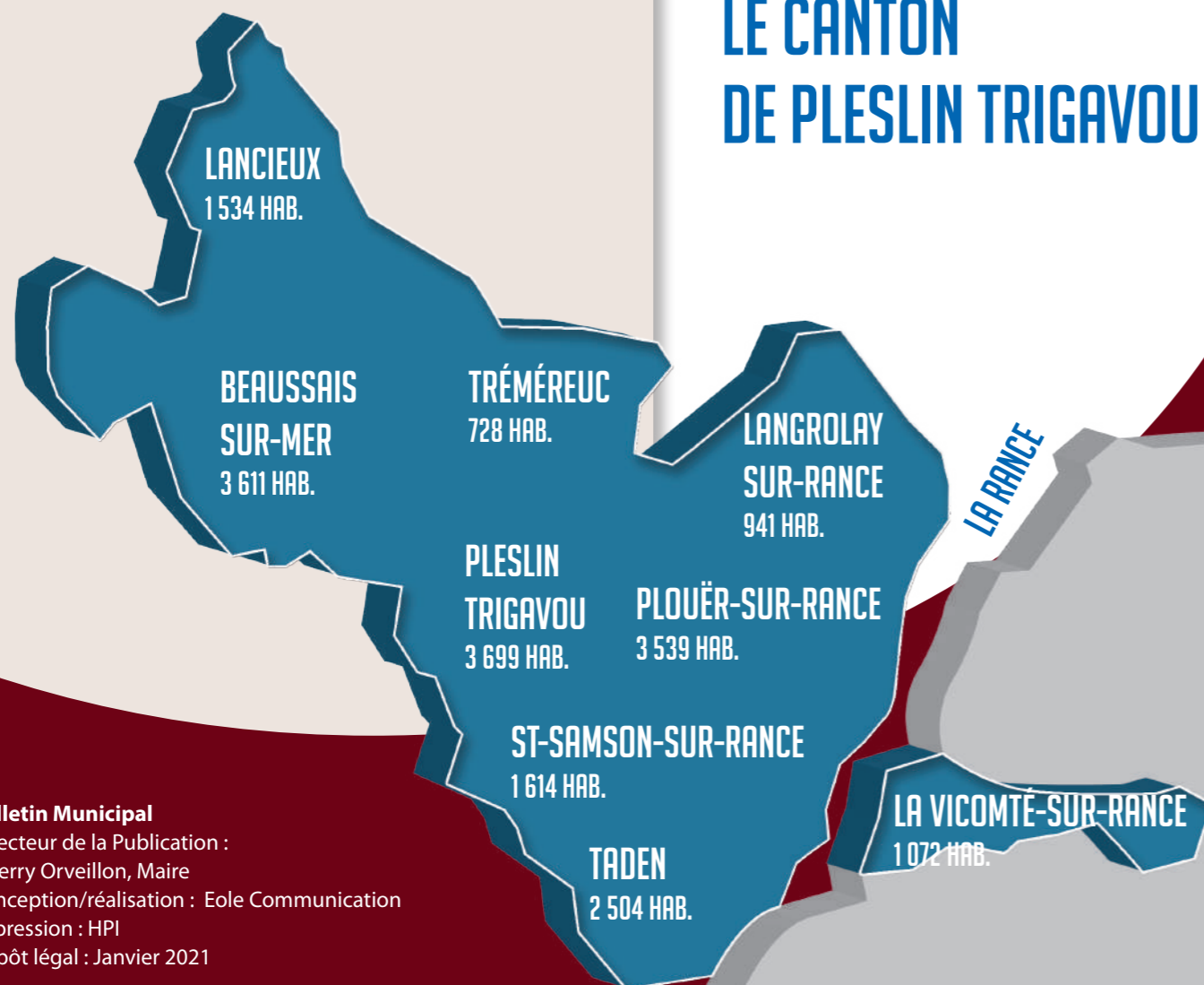
## LA VILLE SE RÉINVENTE



	MOT DU MAIRE	3
	LA VILLE SE CONTE/LA VILLE SE RÉINVENTE	6
	CONSEILS MUNICIPAUX	8
	VIE COMMUNALE	11
	ÉTAT CIVIL	15
	TRAVAUX	17
	URBANISME	18
	ENVIRONNEMENT	20
	VIE SCOLAIRE	22
	VIE CULTURELLE	24
	PATRIMOINE	25
	DINAN AGGLOMÉRATION	26
	EN BREF	27
	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	28



## LE CANTON DE PLESLIN TRIGAVOU



**Bulletin Municipal**  
 Directeur de la Publication :  
 Thierry Orveillon, Maire  
 Conception/réalisation : Eole Communication  
 Impression : HPI  
 Dépôt légal : Janvier 2021

## LE MOT DU MAIRE

Chères Pleslinaises Trigavouases,  
 Chers Pleslinais Trigavouas

Nous entamons cette nouvelle année remplis d'espoir. Espoir de vaincre, grâce à la vaccination, la pandémie qui a bouleversé notre vie en 2020. Espoir de voir notre économie rebondir et permettre à chacun de retrouver sa place dans notre société. Espoir de partager à nouveau avec nos familles, nos amis, nos relations de travail, les moments conviviaux qui nous sont chers et qui tissent le lien social de notre vie de tous les jours.

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire qui a impacté d'une manière ou d'une autre tous les habitants de notre commune. Je remercie l'ensemble de la population d'avoir fait preuve de résilience et ai une pensée particulière pour tout le personnel de notre EHPAD, l'association d'aide à domicile ADSCE, et plus généralement les personnels de santé, pour l'engagement dont ils ont fait preuve dans cette période si particulière, au service de nos concitoyens.

J'aurais aimé pouvoir vous rencontrer à l'occasion des traditionnels événements festifs organisés par les associations culturelles et sportives, ainsi que par la commune, notamment le repas des anciens et bien sûr les cérémonies des vœux. Tous ces moments privilégiés ont dû être annulés, et croyez bien qu'il me tarde de pouvoir les organiser et vous rencontrer au cours de cette nouvelle année.



Notre commune a heureusement connu en 2020 des événements positifs, comme l'achèvement des travaux de rénovation complète du groupe scolaire Georges-Hervé, permettant ainsi aux élèves et enseignants de bénéficier d'une infrastructure de premier ordre ; le démarrage du chantier de construction de notre future médiathèque, construction pour laquelle nous pouvons affirmer aujourd'hui que notre commune bénéficiera d'un montant exceptionnel de subventions à hauteur de 964 092 € soit 62% du coût de construction; la requalification de la voie douce qui relie nos bourgs de Pleslin et Trigavou ; le projet de lotissement de la Ville Even. 2020 est aussi l'année qui a vu le renouvellement des représentants de DINAN AGGLOMÉRATION, notre EPCI forte de ses 64 communes et de ses 100 000 habitants, où j'ai l'honneur d'avoir été élu Vice-Président en charge de la stratégie économique, de la relance et du numérique.



## 2021 SERA UNE ANNÉE IMPORTANTE POUR NOTRE COMMUNE.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, plusieurs actions importantes de notre programme seront mises en œuvre dès cette année :

- ➔ La mise en chantier du lotissement communal de la Ville Even qui proposera à la vente 21 lots ainsi que six logements sociaux à la location par le biais de la société La Rance
- ➔ Les travaux de requalification de la rue de Gervily qui s'inscrivent dans la continuité du programme de sécurisation routière et d'embellissement de nos centres-bourgs.
- ➔ Le recrutement d'un animateur jeunesse et la constitution d'un conseil municipal des jeunes, afin que notre jeunesse trouve toute sa place dans notre commune.
- ➔ Le lancement du premier appel à projets participatifs, à destination de chaque concitoyen désireux d'être acteur dans sa cité.
- ➔ La poursuite de l'entretien de notre réseau routier communal, desservant dans de très bonnes conditions la centaine de villages qui font la richesse de notre commune.

Nous aurons également au cours de cette année, probablement à la rentrée de septembre, la grande satisfaction d'ouvrir au public notre médiathèque.

Cet évènement fort sera l'aboutissement des actions engagées par notre commune à l'issue de la première étude urbaine réalisée en 2016. Cette étude avait également permis de mettre en œuvre d'autres opérations d'envergure que sont l'aménagement de la Vallée de l'Adria, la construction du Multiservices « Proxi », la démolition dépollution de la friche industrielle des Chais-de-la-Ville-au-Comte et la requalification de la rue Léon-Pépin. Toutes ces actions structurantes ont commencé à transformer notre commune afin de la préparer à l'évolution de notre démographie sur la prochaine décennie.

PLESLIN TRIGAVOU continue sa progression démographique raisonnable, engagée depuis plusieurs années. Le dernier recensement de l'INSEE publié récemment place notre commune, avec ses 3 699 habitants, au 4e rang des communes de Dinan Agglomération.

Notre commune va continuer, dans l'avenir, à attirer de nouveaux habitants, quand bien même nous ayons fait le choix, au même titre que les autres communes de Dinan Agglomération, avec notre nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUIh), de réduire drastiquement le périmètre de nos surfaces foncières urbanisables, au bénéfice de la sauvegarde des terres agricoles.

Si nous disposons d'ores et déjà, comme je viens de l'évoquer, d'infrastructures publiques remarquables, telles que nos écoles, notre salle des fêtes, notre salle omnisports, notre EHPAD et bientôt notre médiathèque, si nos concitoyens bénéficient également de services médicaux et paramédicaux de premier ordre et ont déjà à leur disposition des commerces de qualité ainsi qu'un bon nombre d'artisans, nous devons pour autant, afin d'accompagner et maîtriser cette progression démographique, prévoir le PLESLIN TRIGAVOU de demain.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité réaliser la deuxième phase de notre étude urbaine. L'année 2021 sera donc l'année où vont se dessiner les grandes orientations pour nos centres-bourgs de demain.

## APRÈS « LA VILLE SE CONTE » QUE NOUS AVONS INITIÉ EN 2018, NOUS ABORDERONS CETTE NOUVELLE ÉTAPE DE L'ÉVOLUTION DE NOTRE COMMUNE AVEC LA SAISON 2 « LA VILLE SE RÉINVENTE ».

Une équipe pluridisciplinaire autour des architectes-urbanistes de l'Atelier de l'Ourcq et Lestoux & Associés a été choisie pour conduire cette réflexion globale. Celle-ci abordera une grande diversité de sujets : les espaces publics, le commerce et les services, les lieux de convivialité, la place de la nature ou encore de l'habitat. Il s'agira de préciser l'aménagement de l'écoquartier sur la friche des Chais-de-la-Ville-au-Comte, le bourg de TRIGAVOU fera également l'objet d'une étude. Les propositions pourront concerner autant des travaux sur l'espace public que des constructions neuves ou des réhabilitations. L'objectif est de s'appuyer sur les qualités de l'existant, pour les révéler, les amplifier et imaginer ainsi des centres-bourgs vivants et confortables.

Pendant le premier trimestre de l'année, l'équipe de l'Atelier de l'Ourcq fera le diagnostic de nos bourgs et esquissera quelques premières orientations d'aménagement en lien avec le Conseil Municipal et les techniciens. Ensuite, au printemps, un temps de

concertation de plusieurs semaines permettra d'associer au maximum la population. Une réunion publique, une exposition, une permanence des architectes-urbanistes ainsi qu'un atelier participatif de coconception du bourg de demain sont prévus. Ce temps fort autour du devenir des deux bourgs sera, nous l'espérons, un moment d'échanges intenses et constructifs. Chacun peut et doit être acteur de ce projet.

Enfin, les architectes-urbanistes capitaliseront sur les enseignements de cette concertation pour finaliser une feuille de route cohérente et chiffrée qui nous permettra, dans le respect de nos équilibres budgétaires, de planifier nos actions et nos investissements sur les années à venir. Nous pourrons alors démarrer la saison 3 de ce beau projet avec « La ville se transforme ».

Nous avons tous ensemble su résister à l'adversité en 2020, et c'est ensemble que nous porterons les beaux projets qui nous attendent en 2021 et dans les années futures.

Je vous souhaite à tous, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleurs vœux, pour vous et vos proches.

Bien cordialement.

**Thierry Orveillon**  
Maire de Pleslin Trigavou



# ACTE 1 : LA VILLE SE CONTE

<https://lavilleseconte.wixsite.com/monsite>

Pleslin Trigavou s'est engagé dès 2016 dans un ambitieux programme de revitalisation destiné à offrir de nouveaux services aux habitants. La Ville se conte portait également le projet de développer le sentiment d'appartenance de chacun à notre commune et ainsi favoriser l'émergence d'un nouvel élan au sein d'une ruralité métamorphosée par l'accroissement rapide de la population. Grâce à l'Acte 1 « la Ville se conte », Pleslin Trigavou s'est étoffé.



Proxi : une réponse aux besoins essentiels de la population



La vallée de l'Adria : un axe piéton naturel structurant nommé au Grand prix Urbanisme et Milieux humides 2017



La rue Léon Pépin : un espace partagé, sécurisé et accessible à tous les usagers



Démolition de la friche : la récupération de 11 000 m<sup>2</sup> en cœur de bourg permettant le développement d'une nouvelle aire d'habitat



Chais Nous le temps de la transmission : un évènement intergénérationnel invitant les habitants de la commune à questionner leur passé et envisager le futur de Pleslin Trigavou par le prisme de l'art.



La Médiathèque : un outil culturel et vecteur de lien social dimensionné à l'échelle de notre commune

# ACTE 2 : LA VILLE SE RÉINVENTE

Durant le premier semestre 2021, venez avec nous et le bureau d'études l'Atelier de l'Ourcq poursuivre cette réflexion lors des ateliers participatifs. L'Acte 2 « la ville se réinvente » sera l'occasion de questionner l'évolution de l'offre commerciale, le lien entre nos deux cœurs de bourg, la densité de notre habitat et notre projet d'écoquartier. Ensemble, définissons le projet collectif qui assurera sur le long terme le rôle structurant de Pleslin Trigavou à l'échelle de notre territoire.

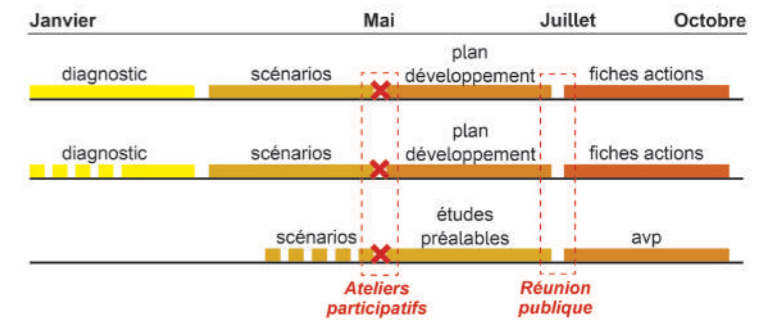
## L'intelligence collective au cœur du processus

Une étude rythmée par des ateliers de conception participative

## Le bourg de Pleslin

## Le bourg de Trigavou

## L'écoquartier



Une étude rythmée par des ateliers de conception participative



Ateliers participatifs : l'intelligence collective au cœur du processus



Une étude globale sur les facteurs d'attractivité des centres villes

<p><b>La fonction économique</b> Conserver une fonction emploi et de lieu d'échange</p>	<p><b>La fonction identité</b> Créer un attachement, un point de repère, une fierté</p>
<p><b>La fonction habitat</b> Proposer un habitat adapté aux nouveaux parcours résidentiels</p>	<p><b>La fonction services</b> Répondre à des besoins non-marchands d'habitants</p>

## CONSEIL DU 20/11/2020

En préambule de cette séance, une minute de silence a été observée à la mémoire de Samuel Patty, enseignant assassiné en région parisienne.

### Etude de développement des bourgs et conception d'un éco quartier : Attribution du marché

Une consultation a été lancée, avec sept offres reçues. Trois groupements candidats ont été auditionnés et le conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de l'atelier de l'Ourcq pour un montant de 68 200 € HT.

### Point d'information : Lotissement communal de la ville Even, Médiathèque, attribution de subventions DSIL (dotation de solidarité à l'investissement local) et Département.

**La Ville Even :** le permis d'aménager a été déposé auprès des services instructeurs de Dinan Agglomération. Six logements HLM y sont prévus. L'aménagement de la voie de la Hérisais et la création d'une liaison douce permettra à terme de connecter la Ville Even au Bois Rolland.

**Médiathèque :** un comité de pilotage est formé pour travailler sur la mise en œuvre du 1% artistique, le choix du mobilier, la rédaction du projet de service, le recrutement d'un agent. Ce groupe de travail est composé des membres de la municipalité, des commissions culture et projets participatifs, des bénévoles de la bibliothèque et des techniciens engagés sur ce projet.

**Subventions :** dans le cadre du plan de relance départemental n°1, la mairie a obtenu la somme de 39 920 € pour l'acquisition du tracteur avec module balayeuse, soit un financement de 80%.

Dans le cadre de la DSIL part exceptionnelle : La mairie a obtenu la somme de 81 126 € pour la rénovation thermique de trois bâtiments communaux dont le gîte de la gare, soit un financement aussi de 80%.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat : modification n°2

Quelques ajustements ont été proposés par la commune de Pleslin Trigavou à l'occasion de la modification n°2 du PLUiH engagée par Dinan Agglomération. Cela concerne par exemple des emplacements réservés à rajouter sur la commune, possibilité de réaliser un refuge véhicules sur la route Saint-Goudas la Grignardais, acquisition d'un délaissé à la Fontenaie, protection des Mégalithes (terrain attenant), fonds de jardins bordant la vallée de l'Adria, réalisation d'une voie douce à la Ville-Even, rectification d'un virage à la Chante-louas...

### Enquête publique : cessions/acquisitions de terrains et de chemins ruraux

De nombreux chemins et/ou terrains ont fait l'objet de cette enquête publique qui s'est déroulée du 24 août au 7 septembre : une partie de chemin rural au lieu-dit le Bois-Seigneur ; à Léonville ; à La Chapelle-des-Vaux ; une parcelle au 56 rue Léon-Pépin ; une autre au lieu-dit la Pierre-Blanche ; près de la place de la mairie ; à la Fontenaie/la Grabotais. Au terme de cette enquête et au regard des observations formulées, le commissaire-enquêteur a chaque fois émis un avis favorable. Le conseil municipal, à l'unanimité, a constaté la désaffectation de fait des biens et s'est prononcé pour le déclassement ; accord également pour les demandes de cessions.

### Adhésion au Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

En décembre 2008, la commune est intégrée dans le périmètre du Parc arrêté par le Conseil Régional. Par délibération du 29 mai 2017, la commune de Pleslin Trigavou s'est prononcée pour la poursuite de son engagement dans le projet de Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Emeraude. Il s'agissait cette fois d'approuver le principe de création d'un syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, syndicat prenant le relais de l'Association Cœur Emeraude pour les seules missions afférentes à la création du PNR, afin d'affiner et finaliser avec l'ensemble des acteurs concernés le projet (La Charte), piloter et suivre toute la procédure de création du projet de Parc jusqu'à sa labellisation, l'association Cœur Emeraude poursuivant les actions opérationnelles de terrain (Biodiversité, nature en ville, plantes invasives, eau, patrimoine bâti, actions maritimes et littorales, actions d'éducation...) et les actions de promotion du Parc auprès du grand-public et partenaires (réseau des ambassadeurs, réseau des Entrepreneurs, Conférences publiques...). Conformément au projet de statuts, ce syndicat n'a vocation à exister que durant 3 ans, coût pour la commune 0,50 € par habitant. Y adhérer n'engage pas la collectivité dans le futur syndicat mixte de gestion du Parc qui aura vocation à être constitué une fois le Parc créé. Ont été désignés comme titulaire à ce syndicat mixte de préfiguration Thierry Orveillon, suppléant Jean-Paul Leroy.

### DGF 2021 : nouvelle longueur de voirie communale

Parmi les critères d'attribution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie communale. Chaque année, il est nécessaire de communiquer à la Préfecture la longueur de voirie classée dans le domaine communal. Cette longueur s'élève à présent à 58 008 mètres linéaires du fait de l'intégration de la voirie des lotissements.

### Recensement de la population 2021

Le recensement, initialement prévu du 21 janvier au 20 février, a été reporté à 2022 en raison du contexte sanitaire.

### Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Accord des élus pour la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) sur la commune. La commune s'engage à garantir le passage au public sur lesdits chemins ruraux ; ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ; à proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ; et à informer le Conseil Départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.

### Marché de travaux groupe scolaire Georges-Hervé, avenant.

Dans le cadre des travaux de rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise SARC un marché de travaux pour le lot gros œuvre, maçonnerie. Un avenant de 3 369 €, motivé par le rehaussement d'une charpente existante, a été approuvé (deux contres, Mmes Bichon et Renault).



### Marché de travaux Médiathèque, avenants.

Dans le cadre des travaux de création de la médiathèque, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise Gobin un marché de travaux pour le lot maçonnerie de pierre. Un avenant de 2 835 €, motivé par la mise en place d'un parement en pierre sur la tête de mur d'enceinte de la médiathèque est approuvé (deux contres, Mmes Bichon et Renault). Un autre avenant concerne le lot menuiseries extérieures alu sur l'ancien presbytère avec l'entreprise Glassolutions, pour 2 400 € motivé par des travaux modificatifs (deux contres, Mmes Bichon et Renault).

### Questions diverses

Accord des élus pour la prise en charge communale du coût d'un(e) AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap) durant la pause méridienne d'un enfant de la commune scolarisé à l'école privée de Pleurtuit (35). Cette participation financière sera de 50% du laisser à charge avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2020, ce remboursement se fera sur présen-

tation d'un titre de recettes trimestriel.

Subvention CCAS. Une subvention de 13 100 € a été allouée au CCAS de Pleslin Trigavou lors du budget primitif 2020.

Bons de Noël. Ces bons d'achat concernent les enfants du personnel communal, jusqu'à 16 ans inclus, pour un montant de 45 €.

La Bigotière : mise en place d'un poteau incendie pour couvrir le Sud du village route de la Herviais.

## CONSEIL DU 11/12/2020

### Vote du règlement intérieur du conseil municipal

Les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus doivent se doter d'un règlement intérieur, règlement adopté à l'unanimité.

### Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration de l'Adac

L'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22) a renouvelé son conseil d'administration (huit représentants titulaires du Conseil Départemental, quatre représentants titulaires des EPCI et quatre des communes ; avec autant de suppléants). Jean-Paul Leroy a été désigné comme représentant du Territoire de Dinan Agglomération à ce conseil d'administration de l'ADAC.

### Point d'information : COPIL Etude urbaine

#### Etude urbaine 2021

Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage est prévu en janvier. Cette étude d'environ 8 mois donnera une place primordiale à l'intelligence collective en proposant plusieurs ateliers ouverts aux élus, à la population ou aux professionnels de la commune.

### Lotissement de La Ville Even

#### • Point de situation

Le permis d'aménager est en cours d'instruction. Le lancement de la consultation des entreprises pour le marché de travaux sera opérationnel début 2021 pour permettre la viabilisation des lots à partir de la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021, premières ventes de lots dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

#### • Attribution d'une mission complémentaire au maître d'œuvre

Le bureau d'étude l'Atelier du Marais accompagne la commune de Pleslin Trigavou en tant que Maître d'œuvre sur l'opération de création d'un lotissement communal de 21 lots libres et un macrolot HLM (six logements) à la Ville Even. Les questions d'aménagement ont été traitées sur le plan de la faisabilité technique et financière, comme la voie de la Hérisais sur laquelle va déboucher le lotissement ; une voie douce le long de terrains privés permettant de rejoindre le bourg via le lotissement du Bois Rolland. Pour mener à bien ces opérations, Le conseil municipal confie cette mission à l'atelier du Marais pour un montant de 6 930 € HT.



Lotissement de la Ville Even

### Point d'information cimetière

Un logiciel a été acquis pour répertorier les concessions des trois cimetières et ainsi mieux gérer les renouvellements. 17 concessions ont été renouvelées, 41 emplacements non renouvelés. Un ossuaire a été créé en octobre au cimetière de Trigavou. Il a par ailleurs déjà accueilli les restes mortels de 12 fosses relevés en terrain commun, permettant de réaliser les reprises administratives des 41 emplacements non renouvelés. Les places ainsi libérées vont permettre d'attendre pour démarrer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon (projet de l'an dernier), en effet celle-ci doit respecter une procédure stricte pendant deux ans et ne doit pas être interrompue sous peine de nullité. De nouveaux columbariums pour le cimetière de Pleslin seront mis en place en 2021. Un nouveau règlement sera adopté, diffusé aux concessionnaires, aux services de pompes funèbres, sur le site internet et affiché en mairie et aux cimetières.

ment sera adopté, diffusé aux concessionnaires, aux services de pompes funèbres, sur le site internet et affiché en mairie et aux cimetières.

### Création de postes animateur sports/jeunesse et Atsem

Un poste d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 30 heures 30 au 1er février 2021 ainsi qu'un poste d'adjoint d'animation ou d'animation principal 2e classe ou d'animation principal 1re classe pour une durée hebdomadaire de 30 heures au 1er février 2021 ont été créés. Pour le poste d'animation sports jeunesse, 6 h annualisées rajoutées au poste initial permettra de proposer des activités les mercredis après-midi en période scolaire, une semaine sur chaque période de vacances (hors Noël) et quelques soirées d'animation aux jeunes de la commune. L'animateur sera également chargé du suivi du Conseil Municipal des jeunes.

Le surcoût annuel entraîné par cette augmentation horaire avoisine les 4 000 € par an.

### Questions diverses

#### Recrutement d'agents non titulaires ou intérimaires

Accord des élus pour le recrutement de personnel non titulaire ou intérimaire pour les remplacements, besoins saisonniers et besoins occasionnels en cours d'année 2021.

#### Mise à disposition d'un agent communal

Suite à la mise en réseau informatique des bibliothèques municipales de la communauté de communes Rance Frémur en 2011, Alice Gréhal, adjoint du patrimoine titulaire 28 heures semaine, est mise à disposition d'autres collectivités pour des travaux ponctuels tels que le catalogage d'achats annuels depuis le 1er novembre 2011. Cette convention a été renouvelée.

#### SDE

A la demande de la commune, le SDE a réalisé une étude concernant la desserte en électricité moyenne tension, basse tension, éclairage public 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> phase et d'infrastructures de télécommunication des 21 lots du lotissement communal de la Ville Even. La participation communale sera de l'ordre de 25 833 € pour la moyenne tension, de 21 666 € pour la basse tension ; de 3 120 € pour la 1<sup>re</sup> phase de l'éclairage public et de 24 960 € pour la 2<sup>e</sup> phase. Pour les infrastructures télécommunications, le reste à charge sera de 16 800 €.

### Plan de relance départemental acte 2

Dans le cadre du fonds d'investissement exceptionnel, à l'issue du 1<sup>er</sup> appel à projet, le Conseil Départemental va soutenir financièrement 243 opérations à maîtrise d'ouvrage communale (dont l'achat d'un tracteur-balayeuse pour Pleslin Trigavou). Un 2<sup>e</sup> appel à projets a été lancé avec une enveloppe de 5 M€. Pour prétendre à ce 2<sup>e</sup> plan de relance, le projet doit s'inscrire dans une plus-value sportive et environnementale. Le projet déposé par la commune consiste à l'aménagement global de la RD28 route de Langrolay par la création d'une voie douce du n°51 route de Langrolay jusqu'au vélodrome des Landes de Reine ; l'aménagement d'un verger partagé sur un espace communal dans lequel pourrait serpenter une partie de la voie douce avec création d'espaces de pique-nique ; l'aménagement d'un parking arboré en surface perméable sur un espace communal à destination des usagers du vélodrome. La plantation des arbres serait travaillée en commun avec l'association « les mordus de la Pomme » en lien avec l'association Boromo-Rance-Frémur. Une demande de subvention à hauteur de 44 000 € est faite auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise qu'à défaut de subvention par le département, ce projet sera réalisé plus tard dans le mandat.

## DISTRIBUTION DU COLIS DES AINÉS

Les conditions sanitaires nous ont conduits à annuler, avec regret, le traditionnel repas des aînés. Nous avons souhaité fêter autrement la fin d'année avec nos aînés en leur distribuant individuellement un colis de Noël. Les membres du CCAS de la commune ont composé ce colis à base de produits locaux. 400 colis ont été distribués par les élus du conseil municipal et du CCAS. Tous ont rencontré un accueil chaleureux de la part de nos aînés, ravis de recevoir ce cadeau de Noël. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette opération.



## OUVERTURE DE LA SALLE DES FÊTES POUR LES OUVRIERS DU BTP



Depuis le 4 janvier, la mairie a ouvert la salle des fêtes, afin d'accueillir les ouvriers du BTP travaillant sur les chantiers des environs. Ceux-ci peuvent donc trouver le temps du repas, un endroit au chaud pour profiter d'une pause réparatrice. En attendant la réouverture des restaurants, la mairie met à leur disposition des tables et un micro-onde, du lundi au vendredi de 12 h à 14 h.

Le protocole sanitaire s'impose évidemment ainsi que l'obligation de laisser ses coordonnées sur le registre d'entrée.

## LE 11 NOVEMBRE

C'est à l'issue des cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 que Thierry Orveillon, maire de Pleslin-Trigavou, a remis au nom de la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, le diplôme d'honneur de la Fnaca accompagné de la médaille à Joseph Josselin pour les services rendus à la Fnaca. A noter que de son côté, le président André Noël a remercié Joseph d'avoir accepté, en 2019, d'être vice-président de l'association Pleslin Trigavou et Trémereuc.



## UNE VOITURE S'EMBRASE À LA CROIX-AUBRY



Le 31 décembre, une voiture GPL s'est embrasée à la Croix Aubry. Alors que le conducteur avait réussi à s'extraire du véhicule, les pompiers sont intervenus pour circonscrire l'incendie. La circulation a été bloquée pendant deux heures, le temps de nettoyer la chaussée et de faire évacuer par le service technique communal le véhicule entièrement calciné.

## ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 21/06/2007

A l'époque cet arrêté avait été pris pour interdire la circulation des engins à moteur sur les chemins de randonnée de Pleslin Trigavou. Le but n'étant pas d'embêter quiconque, mais bien de protéger les promeneurs, la faune, la flore, mais aussi de sauver les sentiers. Malgré cette interdiction quelques motos et quads avaient bravé l'interdiction, un rappel à la loi avait remis les plus téméraires sur les routes goudronnées. Or depuis quelques temps, on a constaté des ornières sur les quatre circuits de la commune, il semblerait que l'arrêté municipal ait été remis aux oubliettes par les disciples du Paris-Dakar ! Attention, les amoureux de la nature veillent, et ils sont de plus en plus nombreux à vouloir sauver la biodiversité, et ne supporteront pas de croiser des engins pétaradant et creusant durant la saison pluvieuse des caves dans nos chemins... Merci de votre civisme.



## UNE MICRO-CRÈCHE OUVRIRA EN SEPTEMBRE

Notre commune s'enrichit d'une offre de service complémentaire pour l'accueil de nos enfants venant s'ajouter au multi-accueil et aux assistantes maternelles.

Muriel Chasseau et Manuëla Quinton sont toutes deux des professionnelles diplômées de la petite enfance depuis plus de 15 ans et elles vont ouvrir en septembre 2021 une micro-crèche, « Onde et Line ». Cette micro-crèche se situera 9 route de Dinard et est actuellement en cours de construction. Elle sera installée dans une maison de plein pied de 150 m<sup>2</sup>, lumineuse et spacieuse, avec un jardin de 300 m<sup>2</sup> où chaque enfant pourra se mouvoir et explorer son environnement en toute sécurité. L'accueil concerne les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, avec une capacité de 10 enfants, ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Le projet éducatif est basé sur trois axes principaux : l'autonomie et la motricité libre, la bienveillance et l'individualité de l'enfant. Quatre professionnelles de la petite enfance seront recrutées, avec des candidatures à adresser par courriel : [microcreche.onda.line@gmail.com](mailto:microcreche.onda.line@gmail.com)

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, par téléphone au 06 95 03 40 66 ou au 06 20 32 41 16 ainsi que par courriel.



## CAMPAGNE DE VACCINATION

Depuis le 18 janvier la campagne de vaccination est ouverte pour les personnes âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de pathologie à haut risque. Un centre dédié s'est ouvert à Dinan au centre des congrès rue Victor Basch. L'accès au centre se fait exclusivement sur rendez-vous :

- par téléphone au 02 57 18 00 60 ou 08 05 69 07 41
  - par internet sur la plate-forme de réservation doctolib
- Pour toute difficulté concernant la réservation ou le déplacement, vous pouvez contacter la mairie.

## CARTES POSTALES MODE D'EMPLOI

Une initiative née sur le territoire de Dinan Agglomération permet à chacun de manifester son soutien à l'Hôpital René Pléven de Dinan afin qu'il conserve la totalité des services indispensables aux 100 000 habitants de nos 64 communes. Il suffit pour cela de signer cette carte postale disponible à l'accueil de la mairie et de la mairie annexe. Les cartes postales signées seront ensuite collectées en mairie afin de procéder à un seul envoi groupé à l'attention de la Présidence de la République.



## BIENTÔT UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commission jeunesse a pour but de définir une politique jeunesse et de mettre en place des actions en faveur de celle-ci. Elle est composée des membres de la municipalité et des conseillers ayant choisi d'y siéger et qui peuvent être remerciés pour leur implication. Monsieur le maire en est le Président, son vice-président est l'adjoint en charge de la thématique.

Lors des deux premières rencontres, il s'est d'abord agité de définir la jeunesse et il en ressort que la jeunesse est plurielle de part les différentes caractéristiques de celles et ceux qui la composent et au-delà des tranches d'âges. Au sein de la commission, le jeune est défini comme celui qui n'est pas encore entré dans la vie active. Trois axes principaux ont émergé : le conseil municipal des jeunes (CMJ), la rédaction d'un questionnaire afin d'évaluer les besoins et envie des jeunes de la commune et la mise en œuvre d'actions qui en découleraient.

Le CMJ a pour objectif de favoriser la participation des jeunes à la vie locale, et de les accompagner dans la définition de projets, tout en leur permettant de s'ouvrir à la gestion de la vie locale. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Ainsi, le rétro planning de l'installation du CMJ est-il arrêté, même s'il reste à affiner la charte de fonctionnement. Un appel aux candidatures sera fait cet été pour une élection au dernier trimestre 2021. Le 1<sup>er</sup> CMJ devrait siéger début 2022. Il réunira des enfants de CM1 et CM2, des collégiens et des lycéens. Les modalités de candidature et d'élection seront explicitées dans la prochaine édition.

Quant au questionnaire qui sera travaillé lors de la prochaine rencontre, toute suggestion est bienvenue via le questionnaire du site municipal ou via la boîte à idée.

Enfin, le recrutement d'un animateur sport et jeunesse en cours permettra un accompagnement professionnel de tous ces projets.

## L'OPPOSITION S'EXPRIME

**Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2021.**

Dans ces moments difficiles où les contacts humains sont restreints, solidarité et entraide seront nécessaires pour recréer du lien.

### Conseil Municipal du 20/11/2020

Nous avons voté contre les avenants pour la médiathèque et l'école Georges Hervé.

- Médiathèque avenant n°1 de 2 835 € HT (chapeau sur une tête de cheminée)
- Ecole Georges Hervé : 2 400 € HT pour des menuiseries (travaux modificatifs) facture non parvenue et passée aux oubliettes, et 3 369 € HT réhaussement toiture existante. Tous ces avenants n'étaient pas prévus dans le budget initial.

Il est vraiment dommage qu'à chaque fois que nous engageons de gros travaux avec des architectes, il y ait toujours de gros suppléments. Bien que nous bénéficions de subventions, c'est toujours de l'argent public, donc votre argent, qui plus est dans les moments difficiles que nous vivons.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin, démarches et problèmes non résolus.  
[contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com](mailto:contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com)

**Avec tout notre dévouement.**

## PHOTO INSOLITE

### Un « Oranger ? » sur le sol...

En plein cœur de l'hiver, un peu de couleur dans la grisaille actuelle avec cette photo prise à la Ville-Neuve. Un oranger ? Non... Quelques indices : des fruits comestibles, riches en fibres, en vitamine C, permettant notamment de stimuler le système immunitaire et de lutter contre les diverses infections et coups de froid hivernaux. C'est aussi le fruit le plus diététique de l'hiver. Arbre de la famille des ébénacées, diospyros kaki de son nom botanique,

Je suis, je suis... Le plaqueminer du Japon !

Si vous avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à les adresser par courriel sous format.jpg à l'adresse suivante :

[sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)



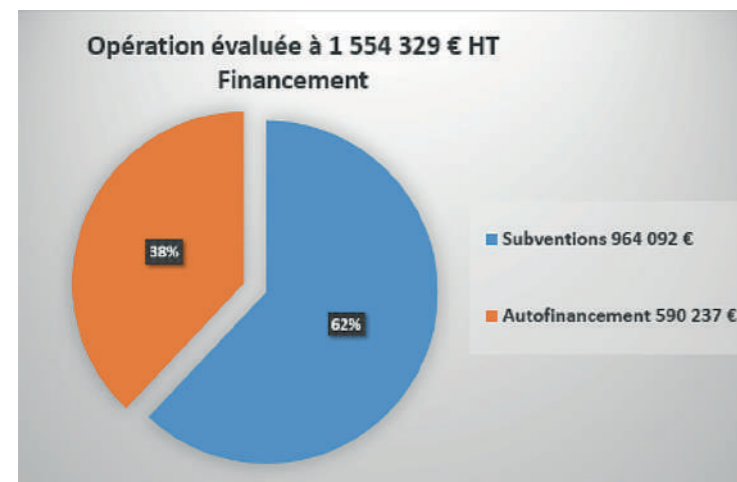
## MÉDIATHÈQUE : 3 CHIFFRES

**COÛT TOTAL : 1 554 329 € HT**  
**SUBVENTIONS : 964 092 €**  
**RESTE À CHARGE DE LA COMMUNE : 590 237 €**

Le budget de ce service inclut notamment l'acquisition de mobilier, d'outils multimédia et le recrutement de personnel. Ces dépenses ont été estimées lors de la programmation de l'équipement et feront également l'objet de dossiers de subvention auprès de la Direction des Affaires Culturelles dans les prochains mois.

Cette opération exceptionnelle menée par la municipalité pour offrir aux habitants de Pleslin Trigavou un nouveau service de médiathèque composé d'un espace dédié à la consultation des ouvrages de 350 m<sup>2</sup>, d'une salle informatique et d'une salle culturelle destinée aux expositions et autres projets artistiques développés sur le site.

Au cœur du bourg et dans l'ancien presbytère inscrit au patrimoine de la commune, les habitants pourront bientôt découvrir un nouveau lieu de vie et de rencontre où les espaces conviviaux ont été privilégiés. L'ampleur du service offert aux habitants sera développé dans les prochains mois par le Comité de Pilotage dédié qui travaillera notamment au projet de service de l'équipement.



## ACCIDENT MORTEL AU MOUSTOIR

Tous les amoureux du football et plus particulièrement les supporters de la ligue 1 écoutaient, dans la soirée du 20 décembre, les commentaires d'après match du derby Lorient-Rennes quand ils ont appris en direct qu'un dramatique accident venait de se produire au stade de Lorient.

Une des trois lampes de luminothérapie, ces lampes qui servent à améliorer la croissance des gazons en hiver, venait de basculer et tomber sur un jardinier bénévole.

La victime Yohann Essirard, âgée de 36 ans, père de famille est décédée dans la soirée.

Le bénévole du FC Lorient était bien connu des joueurs et dirigeants de l'Etoile du Frémur puisqu'il a joué à Pleslin Trigavou de 2006 à 2009. Ses deux frères Tristan et Nordine ont également joué à l'Etoile du Frémur. Un moment de recueillement sobre et solennel a été rendu à Yohann avant le match Lorient-Monaco le 6 janvier 2021.

Les dirigeants et les joueurs du football club Beaussais Rance Frémur, le conseil municipal et l'ensemble des Pleslinaïes Trigavouas s'associent à la peine de la famille et lui adresse ses très sincères condoléances.

## JEAN-BAPTISTE LELIONNAIS, DOYEN DE LA COMMUNE EST DÉCÉDÉ DANS SA 101<sup>E</sup> ANNÉE

Né le 27 mars 1920 à Trigavou, il s'engagea dans la marine à l'âge de 16 ans et intégrera l'école des mécaniciens de la flotte de Lorient. Il se maria avec Gisèle Lemoine à Trigavou le 27 juillet 1947, puis part en Indochine en 1950 pour une durée de 26 mois. A partir de 1959, il se consacra à l'enseignement au sein de l'école de la marine marchande de Saint-Malo, et ce jusqu'en 1980 date de son départ en retraite.

Titulaire de nombreuses décorations militaires et civiles, Jean-Baptiste Lelionnais s'est également investi dans sa commune ; comme conseiller municipal à Trigavou de 1971 à 1973 puis comme adjoint au Maire à Pleslin Trigavou de 1973 à 1977.-

En 2019, Jean-Baptiste et Gisèle avaient fêté leurs noces de titane à la résidence de l'Orme où le couple vivait, en présence des adjoints Marie-Françoise Hamon, Loïc Lemoine, la directrice Chantal Bouloux et entourés de leurs enfants et petits-enfants. Jean-Baptiste Lelionnais nous a quitté le 31 décembre dernier.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

• Léann	Selle Ferrey	7 Le Chesnay	15/10/2020
• Ewenn	Homo Durand	32 Ter F. Mitterrand	20/10/2020
• Mily	Tavernier	27 B route de Langrolay	29/10/2020
• Léandre	Lejolviv Gémén	9 rue du Frémur	30/10/2020
• Soline	Milliot	20 Bis rue F. Mitterrand	31/10/2020
• Théa	Sanaa	32 Houillard	07/11/2020
• Candice	Bénicourt	27 route de Langrolay	21/11/2020
• Mael	Fouré	39 A Trébéfour	25/11/2020
• Léonille	Jamault	15 rue Alexis Renouvel	25/11/2020
• Charlie	Guillemot	2 allée des Chardonnerets	07/12/2020
• Béryl	Bernard	40 La Bigotière	21/12/2020
• Samuel	Michel	10 rue du Frémur	06/01/2021
• Malo	Jolivel	34 Palluée	18/01/2021

*Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinaïes trigavouas.*

### DÉCÈS

- Jean-Claude Lesné né le 19/04/1942 décédé le 15/06/2020 à Stains (Seine Saint Denis)
- Pierre Allaire né le 15/11/1931 décédé le 04/10/2020 à Hirson (Aisne)
- Joseph Oléron né le 30/04/1934 décédé le 20/10/2020 à Dinan
- Jean Saiget né le 09/06/1936 décédé le 24/10/2020 à Pleslin Trigavou
- Marie Ruault née Allain le 24/07/1954 décédée le 25/10/2020 à Dinan
- Maurice Samson né le 08/03/1951 décédé le 02/11/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Thérèse Merceur née Postec le 15/05/1928 décédée le 02/11/2020 à Dinan
- Marie Resnier née Debreux le 11/10/1926 décédée le 03/11/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Nicole Bessemoulin née Bertin le 20/12/1933 décédée le 03/11/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Nicole Dupont née Chavier le 08/12/1933 décédée le 07/11/2020 à Saint-Malo
- Jocelyne Rouault née Richard le 05/04/1944 décédée le 22/11/2020 à Dinan
- Magdeleine Russon née Dilly le 14/11/1918 décédée le 24/11/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Christiane Rémond née le 01/02/1924 décédée le 12/12/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Danielle Buiron née Lemée le 16/01/1945 décédée le 25/12/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Renald Jouet né le 12/08/1948 décédé le 27/12/2020 à Pleslin Trigavou
- Jean-Baptiste Lelionnais né le 27/03/1920 décédé le 31/12/2020 à l'Ehpad de l'Orme
- Jacqueline Brochu née Derrien née le 23/10/1928 décédée le 21/01/2021 à Pleurtuit
- Joseph Morvan né le 15/10/1929 décédé le 22/01/2021 à Pleslin Trigavou

*Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.*

### MARIAGES

• Claude Perrudin et Régine Suas 21 rue Léon Pépin 05/01/2021

### PACS

- Antoine Mounier et Stéphanie Ilic La Croix Picard 06/11/2020
- Albert Guihot et Andrée Ménard 3 La Herviais 13/11/2020
- Bruno Samson Felgueiras et Ornella Petronzio 7 rue du Léon 18/11/2020
- Thibault Nicolas et Mathilde Girard 8 place Louise Michel 27/11/2020
- Antoine Le Guilcher et Pauline Rabussière 10 La Fontenaie 04/12/2020
- Philippe Duruisseau et Anne Bulot 14 rue du Frémur 19/12/2020

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur.*



## LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF #1

LES PROJETS CITOYENS AU CŒUR DU PLESLIN TRIGAVOU DE DEMAIN...

...C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

La parole des habitant.e.s nous est chère, c'est la raison pour laquelle, comme nous nous y étions engagés lors de la campagne municipale, nous lançons le premier Budget Participatif #1

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit, pour les habitant.e.s d'imaginer et proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie et l'environnement, qui pourront être financés par le budget participatif alloué par la commune.

L'enveloppe allouée correspond à un budget d'investissement de 10 000 euros par an. Les projets peuvent concerner différents domaines :

- Espaces verts, nature en ville, biodiversité. Ex. : création de jardins partagés, d'hôtels à insectes, bacs à compost mutualisés ;
- Maîtrise de l'énergie. Ex. : ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ;
- Transport et mobilité. Ex. : mise en place d'un pédibus, de parkings à vélos ;
- Ressource en eau. Ex. : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie ;
- Propreté urbaine, réduction des déchets. Ex. : organisation d'ateliers Zéro Déchet ;
- Education, jeunesse. Ex. : installation de jeux pour enfants ;
- Citoyenneté, innovation sociale ou numérique. Ex. : création d'outils numériques innovants ;
- Aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine. Ex. : Mise en place de tables de pique-nique, mise en lumière de chemins ;
- Santé, solidarités. Ex. : aménagement de chemins pour fauteuils roulants et poussettes, de parcours de santé ;
- Culture, loisirs, sport. Ex. : installation de bibliothèques de rue.

Une dimension participative dans la réalisation du projet sera un plus !

Le règlement complet de ce Budget Participatif #1 est disponible sur le site internet de la mairie [www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

Comment seront sélectionnés les projets ?  
Un comité de sélection composé d'élus et d'habitant.e.s qui le souhaitent va être mis en place. Les membres de ce comité étudieront la recevabilité et la faisabilité des projets proposés.

**Ainsi, si vous êtes intéressé.e pour prendre part à ce comité de sélection, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : [accueil.pleslin.trigavou@orange.fr](mailto:accueil.pleslin.trigavou@orange.fr)**



Il est à noter qu'on ne peut être membre de ce comité ET être porteur de projet.

**Les projets répondant aux différents critères de sélection seront ensuite soumis au vote des habitant.e.s !**

### LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF #1

- Mise en place du Comité de sélection : A partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 14 mai.
- Dépôt des projets : Les habitant.e.s pourront déposer leur projet sur le site internet [www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr) ou en mairie (dossier papier disponible à l'accueil), du lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 8h00 au dimanche 16 mai 2021 à 23h59.
- Le comité de sélection étudie les projets : De mi-mai à mi-juin, ce comité étudie la faisabilité et le coût des projets proposés puis informe les porteurs des projets retenus.
- Les projets retenus sont soumis au vote des habitant.e.s : De mi-juin à mi-juillet, les Pleslinais.e.s trigavouais.es votent pour leurs projets préférés.
- Mise en œuvre des projets lauréats : A partir du second semestre 2021.

Toutes les informations sont sur le site internet de Pleslin Trigavou : [www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## LA MÉDIATHÈQUE

Lors du précédent bulletin, nous vous faisons part de l'étonnement des curieux devant ce labyrinthe de béton, depuis, même les profanes en architecture visualisent mieux le projet de la future maison culturelle de la commune. En effet, la nouvelle extension adossée à l'ancien presbytère permet de voir et de comprendre la surface et le volume disponibles de la prochaine médiathèque.

Le gros œuvre effectué par l'entreprise CRD de Jugon les Lacs a été parfaitement maîtrisé. Le démontage et le remontage de la souche de cheminée, la brèche faite dans le pignon, la mise en place des poutrelles en acier en renfort de la structure des planchers ont été du bel et délicat ouvrage. De la même façon, le remplacement de l'imposante corniche et le réhaussement de la charpente tout en conservant visible les anciennes poutres n'a pas été aisé pour les charpentiers de l'entreprise Daniel de Roz Landrieux 35.

Le maçon Gobin de Quédillac 35 a réalisé l'habillage en pierre du soubassement et demain celui du mur en périphérie de la place publique, l'ensemble alliera parfaitement l'ancien et le moderne.

A ce jour, comme le souligne l'architecte Xavier Pageot, le planning n'a glissé que de quelques jours, et cela malgré les intempéries ainsi que les consignes sanitaires et de sécurité imposées avec une juste rigueur par le coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé, Eric Lebedel.



## TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU

Avant la réfection du tapis d'enrobé par la société Colas dans les lotissements du Champ Bily et de la Fontaine Yvon, au printemps prochain, le Syndicat des Frémur et Dinan Agglomération respectivement maîtres d'ouvrage des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ont fait contrôler l'état de leurs canalisations. Au vu de l'ancienneté des tuyaux, à savoir un demi-siècle, c'est-à-dire l'âge des lotissements, le Syndicat des Frémur a décidé de faire remplacer l'intégralité du réseau d'eau potable. L'entreprise Ouest TP, sous la férule du cabinet Bourgeois a été adjudicataire du marché.

La commune ayant la compétence de la défense incendie a profité pour repositionner un nouvel hydrant à l'angle des rues d'Armor et du Champ Bily.



## NOS COURS D'EAU DÉBORDENT

Les pluies de décembre n'auront pas épargné la Bretagne. Les fossés étaient gorgés d'eau, les champs à saturation, et nos ruisseaux gonflés à bloc... Bien sûr, et fort heureusement le relief de Pleslin Trigavou permet de ne pas subir des inondations comparables à certaines régions, mais tout de même quelques maisons ont vu leur rez-de-chaussée et sous-sol envahis par l'eau boueuse.

Dès le premier appel téléphonique, le service technique a été sur le pied de guerre, et les agents, en étroite collaboration avec les pompiers, ont activement participé à dénoyer les villages du Châtelet, de Trébéfour, du Pont Jacob, de la Quinois, etc.....

L'utilisation d'un camion hydrocureur a permis en quelques endroits de rendre aux canalisations leur efficacité originelle.

Au vu de ces anomalies climatiques de plus en plus nombreuses, il va falloir continuer ce travail de prévention, à savoir ôter les obstacles au bon écoulement de l'eau tels que les ponts obsoletés aux entrées de champ. Désormais un hydrotube de diamètre de 300 mm et de 6 m de longueur doit être la règle à chaque entrée de champ.... Suite à l'arasement de talus des glissements de terre se sont produits, l'urgence a donc été de curer les fossés, mais demain la plantation d'arbres sur billon ou talus serait la meilleure formule pour éviter que la terre ne se retrouve dans le Frémur.

Après la pluie en abondance et les inondations de décembre, le froid, du début janvier et son cortège de givre, voire de verglas, a perturbé la circulation.

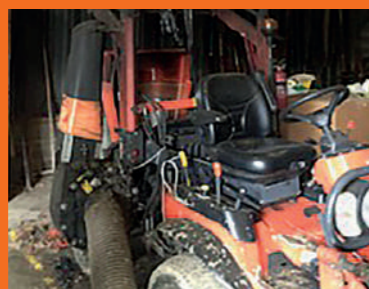
Aussi le service technique a dû employer les grands moyens, à savoir utiliser une sableuse très efficace faite à partir de matériel agricole mis au rebut (vis sans fin de moissonneuse, semoir d'en-

grais, châssis de remorque) pour rendre les rues et routes carrossables. Dans le même temps d'autres agents d'un geste auguste salaient les entrées des bâtiments publics et commerciaux...



## INCENDIE AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Le service technique communal connaît comme tout le monde l'incompatibilité entre l'eau et le feu, mais pendant la période des fêtes cet antagonisme a pris pour les agents une totale signification. En effet, pendant qu'ils luttèrent contre les inondations, un court-circuit se produisit dans le moteur du camion stationné dans les ateliers municipaux, entraînant son embrasement... L'incendie s'est produit un samedi en milieu de journée, et sans le civisme des voisins qui ont appelé les pompiers et les responsables communaux, l'ensemble du bâtiment serait parti en fumée. La forte chaleur dégagée et les fumées ont provoqué beaucoup de dégâts dans le premier local, au bâtiment lui-même et aux différents outils. Fort heureusement grâce à la rapide intervention des pompiers, les véhicules, autres que le camion, n'ont pas eu trop à souffrir de cet incendie. Il reste désormais, après l'accord des experts d'assurance, à réhabiliter le bâtiment et à remplacer le matériel inutilisable.



## DÉCLARATION PRÉALABLE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219020C0017	Trebefour	Rénovation des toitures et modification des ouvertures
02219020C0068	35Bis Cana	Division en vue de construire 1 lot de 600 m2
02219020C0074	11 rue François Mitterrand	Construction d'une piscine
02219020C0075	14 rue de la Forge	Plantation d'une haie et pose d'une clôture
02219020C0077	4 Place de la Mairie	Ravalement de la façade d'un commerce
02219020C0078	18 La Bitais	Rénovation de la couverture de la bergerie
02219020C0079	13 Le Parc	Changement et modification des ouvertures
02219020C0080	30 La Boutronnois	Détachement de 2 lots à bâtir
02219020C0081	11 rue du Puits de la Gare	Pose d'une clôture
02219020C0082	13 La Rouxière	Pose d'une clôture
02219020C0083	13 La Rouxière	Pose d'une clôture
02219020C0084	40 rue François Mitterrand	Pose d'une fenêtre de toit
02219020C0085	14 rue Julien Lesaichot	Extension d'une maison existante
02219020C0086	18B La Rouxière	Pose de 2 fenêtres de toit
02219020C0087	20 La Herviais	Agrandissement et pose d'un bardage sur un abri de jardin existant
02219020C0088	4 Village de l'Adria	Ravalement, isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries
02219020C0089	39 La Grabotais	Division pour lotissement de 2 lots
02219020C0090	1B Trebefour	Remplacement d'une fenêtre en porte d'entrée
02219020C0091	10 place du Malava	Changement des menuiseries et des lucarnes de toit
02219020C0092	44 rue François Mitterrand	Réfection de la toiture et création d'une fenêtre de toit
02219020C0093	3 rue Louise Michel	Remplacement de la clôture existante
02219020C0094	27B rue Léon Pépin	Pose d'une clôture
02219020C0095	46 rue de la Rouxière	Changement de menuiseries
02219020C0096	14 Le Bois Meen	Installation d'une clôture (mur, grillage et haie)
02219020C0097	9 rue de l'École	Régularisation d'une clôture et d'un portail
02219020C0098	3 rue des Gabions	Pose d'une clôture
02219020C0099	15 rue Léon Pépin	Division en vue de construire
02219020C0100	1 rue Julien Lesaichot	Pose d'un garde-corps
02219020C0101	La Grignardais	Division pour bâtir
02219020C0102	14 rue de la Croix Boissière	Transformation du garage en pièce de vie et habillage en pierre d'une partie de la façade
02219020C0103	31 rue de la Fontaine Yvon	Remplacement du portail d'entrée
02219020C0104	20 Le Chesnay	Modification et création d'ouvertures
02219020C0105	La Croix Picard	Changement des menuiseries, réfection de la toiture et création de baies vitrées
02219020C0106	27 Rue de la Fontaine Yvon	Pose d'un portail et d'une clôture
02219020C0107	1 rue de Cornouaille	Remplacement de la clôture existante
02219020C0108	1 rue du Pré d'Aisne	Pose d'une clôture
02219020C0110	1 chemin des Écoliers	Pose d'une clôture
02219020C0112	4 Le Gallery	Pose d'une clôture, d'un portail et de 2 portillons
02219020C0115	12 Lot Domaine du Prunchay	Isolation de la maison par l'extérieur
02219020C0118	1 rue du Pré d'Aisne	Construction d'une véranda
02219020C0119	36 Cana	Pose d'une clôture
02219020C0121	54D La Grabotais	Pose d'un abri de jardin et d'une clôture en treillis métallique
02219020C0122	3 rue Jean Jaurès	Pose d'une clôture
02219020C0123	15 Chemin de la Ménardière	Pose d'une clôture
02219020C0124	47 rue François Mitterrand	Pose de fenêtres de toit

## PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219020C0001	30 Le parc	Extension et modification des façades d'un bâtiment
02219020C0017	La Hautière	Construction d'une porcherie, d'un silo tour et d'une fosse couverte. Extension d'un bâtiment gestante
02219020C0020	ZA Beausejour	Construction d'un espace détente en extension d'une entreprise
02219020C0022	48A La Grabotais	Transformation d'un préau ouvert en pièce habitable
02219020C0023	6 rue de la Croix Boissière	Rénovation de la partie en pierre d'une habitation existante et extension en ossature bois
02219020C0024	Le Rocher	Construction d'un bâtiment agricole non clos avec toiture photovoltaïque
02219020C0025	50D La Grabotais	Construction d'une maison individuelle
02219020C0026	50B La Grabotais	Construction d'une maison individuelle
02219020C0027	La Croix Picard	Construction d'une annexe
02219020C0033	La Croix Picard	Remplacement des menuiseries existantes et création de deux extensions



## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

### Soyons vigilants !

A partir de mars, les fondatrices sortent de leur hibernation pour commencer la construction de leurs nids primaires. Eradiquer ce prédateur semble compliqué mais freiner sa propagation est possible. Ainsi, il est primordial de repérer et de détruire ces nids gros comme des balles de tennis (photo) avant qu'ils ne deviennent des nids secondaires avec des milliers d'individus. La pose de pièges au printemps permet la capture des reines en quête de nourriture et la prolifération de cette espèce invasive. En mai-juin, lorsque la colonie se développe il est déjà trop tard... Il est alors inutile d'utiliser des pièges, ces derniers

détruisent d'autres espèces fort utiles à l'environnement.

En 2020, sur notre commune 54 nids de frelons nous ont été signalés dont 42 ont été détruits, deux étaient hors d'accès (à plus de 26 m de haut) et 10 découverts après la chute des feuilles, vidés de leurs habitants.

Cette année encore, n'hésitez pas à prévenir la mairie en cas de présence de nids de frelons asiatiques. Nous vous rappelons que le coût de leur destruction est à la charge à part égale de la commune et de Dinan Agglomération.



## CAPTURE DES RAGONDINS



Malgré la COVID, la campagne de destruction des ragondins a été maintenue sur l'année 2020, toutefois celle-ci a commencé plus tardivement. Alertée par les agriculteurs ayant constaté des dégâts, la commune, en lien avec la société de chasse, a entrepris le piégeage.

130 ragondins ont été ainsi capturés.

Cet animal qui n'a pas de prédateur se reproduit à une vitesse exponentielle ; la pyramide de naissance à partir d'un seul couple atteint 100 individus sur une année. C'est pourquoi notre intervention est indispensable pour réguler la prolifération excessive de l'espèce.

La commune remercie la société de chasse pour son investissement.

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Lorsque vous lirez ce bulletin municipal, et si l'hiver n'en porte que le nom, les chenilles processionnaires, actuellement à l'abri dans leurs cocons blancs à l'extrémité des branches de pins, ne tarderont pas à se mettre en ordre de marche.

C'est-à-dire que les chenilles aux poils irritants, dangereux pour les hommes et les animaux vont descendre le long des troncs des conifères pour aller s'enterrer puis recommencer leur cycle infernal.

**Comment lutter ?** Plusieurs solutions : En plaçant, dès février sur le pourtour du tronc, un piège que l'on peut bricoler soi-même, ou l'acheter en jardinerie. Faciliter la venue des mésanges, friandes de ces nuisibles, en leur installant des nichoirs. Plus tard en saison positionner autour des pins un piège à phéromone dans le but d'attirer par cet appât chargé d'hormones sexuelles odorantes les papillons mâles... Tous ensemble efforçons nous de freiner cette nouvelle et dangereuse invasion d'insectes nuisibles.



## COMPTAGE DES OISEAUX

Les 30 et 31 janvier, prenez une heure pour observer les oiseaux ! Depuis plus de 10 ans, dans toute la Bretagne, l'opération « Oiseaux des jardins » permet de recenser les espèces fréquentant nos jardins en hiver. Une initiative qui permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs.

**Envie de participer ?** Choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, seul ou entre voisins...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir : mésange bleue, moineau domestique, merle noir...

Vous avez des doutes sur l'identification d'une espèce ? Pas de problème !

GEOCA vous propose de télécharger un poster vous présentant les espèces communes de vos jardins.

Bretagne Vivante met à votre disposition un lexique illustré des espèces les plus courantes pour les identifier.

Un doute subsiste ? Vous pouvez prendre des photos / vidéos et nous les envoyer par email : [enquetes-geoca@orange.fr](mailto:enquetes-geoca@orange.fr)

### Boîtes à outils et formulaire d'observation sur :

Site de Bretagne Vivante : [www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins](http://www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins)

ou Site du GEOCA : [www.geoca.fr/participer/operation-oiseaux-des-jardins/](http://www.geoca.fr/participer/operation-oiseaux-des-jardins/)

## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE), RANCE FRÉMUR BAIE DE BEAUSSAIS

Si à la fin du siècle dernier l'acronyme SAGE n'était pas encore d'usage, désormais depuis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 31 décembre 2006, il a pris toutes ses lettres de noblesse. Aujourd'hui cinq SDAGE couvrent l'ensemble de la France. Pour ce qui nous concerne nous dépendons du territoire hydrographique Loire Bretagne. Plus localement nous sommes dans le SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais.

Pleslin-Trigavou se situe sur trois bassins versants. Le secteur de la Zone Industrielle de la Grignardais qui coule vers la Rance, le ruisseau du Floubalay à l'ouest de Trigavou dont les eaux se dirigent vers la Baie de Beaussais, et bien sûr le bassin versant du petit fleuve côtier, notre Frémur, dont l'embouchure se situe entre Lan-cioux et Saint-Briac.

### LE PARLEMENT D'UN SAGE :

Trois collèges, élus (collectivités territoriales) usagers (associations, organisations professionnelles), service de l'Etat (préfecture, DDTM) composent le Comité Local de l'Eau. La CLE est l'instance d'animation, de concertation et de décision du SAGE. La CLE est nommée par le Préfet, et présidée par un élu local. Bruno Ricard maire de Lanvallay vient de succéder à Dominique Ramard maire de Saint-Juvat à la tête de la Commission Locale de l'Eau.

### DOCUMENTS DU SAGE :

#### Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

Il définit, les priorités du territoire en matière de politique de l'eau et des milieux aquatiques, les objectifs ainsi que les dispositions pour les atteindre. Le PAGD est opposable à l'Administration. Le PLUi, le SCOT, les installations classées, etc., doivent être compatibles avec le PAGD.

### LE RÈGLEMENT :

Il est constitué de six articles qui sont opposables aux tiers et à l'Administration dans le domaine de l'eau. Quatre articles sont applicables à notre commune, les deux autres concernant les chantiers navals.

- **Article 1<sup>er</sup> :** Interdire l'accès libre du bétail au cours d'eau.
- **Article 2 :** Interdire toute nouvelle création de plan d'eau.
- **Article 3 :** Interdire la destruction des zones humides.
- **Article 4 :** Interdire les rejets en milieux hydrauliques superficiels pour les assainissements non collectifs.

### OBJECTIFS DE NOTRE SAGE :

#### • Restaurer le bon fonctionnement des bassins versants

Inventaire complet des zones humides et des cours d'eau. Préserver la biodiversité, lutter contre l'érosion des sols en conservant, voire en renforçant le bocage. Rétablir la conti-

nuité écologique à la sortie des étangs pour la libre circulation des poissons et des sédiments. etc.

#### • Préservation des usages littoraux

Assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration au Pont des Ecouailles, de la lagune des eaux usées de la ZI de la Grignardais, dont les eaux épurées se dirigent respectivement vers les plages de la Côte d'Émeraude et de la Rance maritime. Les macarons scellés à la sortie des écoles « La mer commence ici » rappellent qu'il appartient à tous de ne pas polluer les eaux pluviales car elles coulent vers la mer, où nous nous baignons, où d'autres en vivent, comme les ostréiculteurs et les pêcheurs.

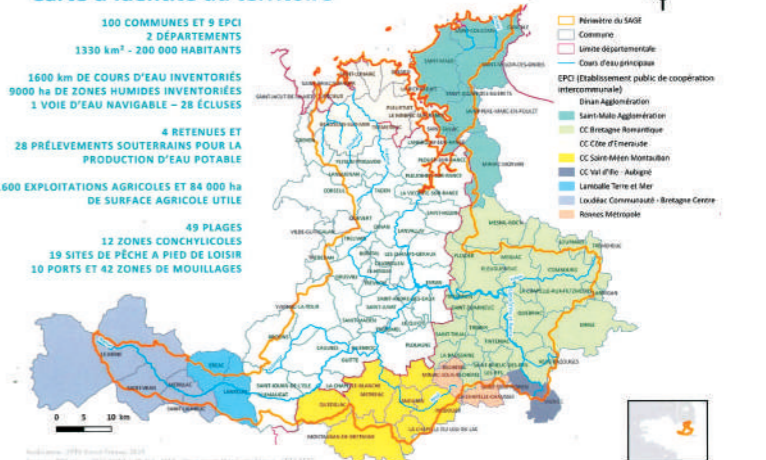
#### • Assurer une alimentation en eau potable durable

Le Frémur alimente la réserve du Bois Joli et ses trois millions de m<sup>3</sup> d'eau à potabiliser. La surface de Pleslin-Trigavou est de 2200 hectares dont les 3/4 sont arrosés par le Frémur et ses affluents (Adria, Sainte Brigide, Bigotière, Pont Ravier, Lyonnais) vous pouvez constater l'influence de la commune sur la réserve d'eau du Bois Joli en qualité et en quantité.

A noter qu'à la station de mesure au pont du Vieux Moulin, c'est-à-dire entre Trigavou et Trémereuc, l'eau entrant dans la masse d'eau du Bois Joli est contrôlée automatiquement. Le tableau de bord de l'eau Rance Frémur Baie de Beaussais édition 2020, nous indique une tendance significative à l'amélioration pour les nitrates. L'état est moyen pour la mesure du phosphore. Il est médiocre pour les matières organiques, et dans le rouge concernant les produits phytosanitaires dans notre Frémur et ses affluents.

Au vu de la sauvegarde de notre environnement il faut persévérer dans la mise en œuvre du SAGE et en garantir une bonne appropriation par tous, particuliers, industriels, agriculteurs-éleveurs, etc.

### Carte d'identité du territoire





## ÉCOLE GEORGES-HERVÉ

Meilleurs vœux à tous les enfants à leurs familles et à tous les partenaires de l'école. Essayons d'oublier 2020 et souhaitons que 2021 soit rempli de positif pour tous. Nous souhaitons la bienvenue à Manon en MS, à Axel, Emma et Elina qui ont fait leur rentrée en TPS



Un grand merci à l'Association des Parents d'élèves. Le Père Noël étant personne à risque, il n'a pas pu rendre visite aux enfants mais ils ont été gâtés dans toutes les classes. Une table de tennis de table ainsi que des panneaux de basket ont trouvé leur place dans la cour de l'élémentaire. Merci à la municipalité pour les chocolats.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre les classes de GS-CP, CP et CE1-CE2 ont travaillé les percussions corporelles avec Anaïg Leroy, intervenante musique de Dinan-Agglomération. Chaque classe va inviter fin janvier, une classe de l'école afin de présenter le travail réalisé. Ensuite ce sont les classes de CE2-CM1 et de CM2 qui participeront à ce projet. Nous espérons présenter un spectacle aux familles au mois de juin.

Au mois de mai les élèves de CM devraient se rendre au Club nautique de Saint-Jacut afin de réaliser pour les CM2 un cycle voile et pour les CM1 un cycle char à voile.

Après la rénovation de l'école la municipalité lance en concertation avec l'équipe enseignante un projet d'aménagement des espaces extérieurs, jeux de cours, jardins...

## ÉCOLE CHARLES-JOSSELIN

En ce début de nouvelle année, le groupe scolaire Charles Josselin a accueilli cinq nouveaux élèves, dont trois tous petits qui ont rapidement trouvé leur place au sein de la classe, et deux nouvelles familles. Tout le personnel de l'école leur souhaite la bienvenue, et présente ses meilleurs vœux à tous les élèves et leurs familles.

Les élèves et leurs enseignants sont toujours aussi motivés pour leurs projets. Celui qui concerne la pratique artistique et notamment la musique avec nos partenaires de Dinan Agglo a commencé avec la classe de Madame Fontaine. Il s'agit de sonoriser un album de littérature de jeunesse. Les autres classes commenceront dès le mois de février.

Nous avons eu également le plaisir d'avoir des nouvelles de nos correspondants à Tialla au Burkina Faso. Ils vont bien et continuent d'exploiter leur jardin d'école. Ils souhaitent continuer la collaboration commencée l'année dernière, en partenariat avec l'association Boromo Rance -Frémur et son président Christian Chaboussant. Les échanges de courrier et de photos, qui stimulent nos élèves et ceux de Tialla et leur inspirent de nouvelles idées, vont pouvoir reprendre dès ce mois-ci.

La municipalité ayant validé les travaux d'agran-

dissement de notre jardin, nous allons pouvoir commencer notre travail de semis et plantations avec Madame Leroux de l'exploitation La Grelinette, dès le mois de mars. Les récoltes ainsi que les œufs de nos poules qui seront vendus aux parents, permettront à nos élèves d'aider ceux de Tialla pour continuer à développer leur propre projet.

Enfin nous espérons que le projet cirque prévu au mois de mars pourra avoir lieu en fonction des conditions sanitaires.



## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Malgré un durcissement du protocole sanitaire depuis les vacances de la Toussaint, l'équipe pédagogique de l'école Saint Joseph a veillé au bien-être des élèves en gardant certaines traditions avant Noël. En effet, la célébration de Noël a pu avoir lieu au sein de l'école et en deux groupes avec la présence du prêtre.

Bien que les élèves n'aient pu rendre visite aux résidents du foyer logement, ils n'ont pas failli à leur habitude de fin d'année. Ils ont préparé des cartes de vœux pour que chaque résident ait la sienne et une petite vidéo présentant des chants et poésies a été prévue. Chacun d'eux pourra la visionner avec l'aide des soignants. Loin des yeux, mais pas loin du cœur !

L'APEL a organisé la vente de pizzas au mois de novembre ainsi qu'une vente de chocolats à Noël. Ces actions permettent à l'APEL de financer un vidéoprojecteur en primaire et des jeux pour les maternelles.

Le bureau de l'OGEC et le chef d'établissement ont entrepris des travaux dans un des bâtiments en changeant les chauffages et les menuiseries. De plus, la toiture d'un des préfabriqués a été refaite pour une meilleure isolation.

Nous projetons des portes ouvertes de l'école le vendredi 16 avril 2021 à partir de 17 h 30. Nous espérons pouvoir réaliser quelques animations de la part des élèves. Dans tous les cas, nous ferons en sorte d'accueillir les nouvelles familles pour découvrir l'école et prévoir l'inscription.

Vous pouvez déjà penser à la rentrée de 2021 et prendre contact avec l'école pour une inscription. Pour cela, Mme Josse Typhaine, chef d'établissement de l'école, est disponible au 02 96 27 81 83 ou par mail à [saintjopleslin@wanadoo.fr](mailto:saintjopleslin@wanadoo.fr)



## RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : INSCRIPTIONS

### • ECOLES PUBLIQUES

- 1<sup>er</sup> temps : Inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou)
- 2<sup>e</sup> temps : Admission auprès de la directrice de l'école concernée.
- Ecole Georges Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38
- Ecole Charles Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

### • ECOLE PRIVEE ST-JOSEPH

L'inscription se fait directement auprès de Madame Josse, chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83





## COUP DE CŒUR : « TOUS LES MARINS SONT DES CHANTEURS » D'YVES-MARIE LE GUILVINEC.

C'est dans un vide-grenier à Saint-Lunaire que François Morel, acteur, humoriste, essayiste, chanteur et chroniqueur de radio français a trouvé un vieil exemplaire défraîchi de La Cancalaise. Dans cette revue, endommagée par le temps, étaient reproduites une douzaine de chansons d'un poète et marin breton, Yves-Marie Le Guilvinec. Intrigué autant que séduit, il enquêta sur cet auteur-compositeur natif de Trigavou (Côtes-d'Armor) et travailla sans relâche à sa réhabilitation. Dans «Tous les marins sont des chanteurs - vie et mort de Yves-Marie Le Guilvinec 1870 -1900 poète et marin breton», François Morel retrace la vie de ce marin poète né en 1870 à Trigavou, pêcheur sur les grands bancs de Terre-Neuve, cadet d'une famille nombreuse. Grâce à lui, on sillonne les mers en compagnie de ce marin au grand cœur qui était dreyfusard, admirait la Commune de Paris et avait épousé une métisse. On respire le parfum mentholé de la gaulthérie couchée, qu'il rapporta de Saint-Pierre-et-Mi-



quelon et planta en Bretagne. Et on embarque, au son des flûtes irlandaises, des drisses et du vent d'ouest, pour Porto Rico, Zanzibar et Terre-Neuve. Le Guilvinec est mort en mer, en 1900, à 30 ans, ivre de calva, de tafia, de vin rouge et d'anis pur... C'est un beau roman, c'est une belle histoire que nous raconte là, François Morel auteur, inventeur d'un personnage issu des plus grandes épopées... Un Homère des temps modernes ! Trigavou mis à l'honneur par ce poète oublié et ressuscité, voilà qui pourrait ravir nos concitoyens .... Si ce n'était que ce poète épique n'est que pure fiction...Pas de Yves-Marie ni de de trace de sa nombreuse famille dans nos registres d'état civil...

Mais faisons un rêve ; et si tous les Pleslinois et Trigavouas étaient des poètes inconnus !

C'est pourquoi nous vous proposons d'envoyer vos poèmes à la bibliothèque où ils seront exposés pour que chacun puisse découvrir les talents cachés de notre commune.

## UN WEEK-END DE CHANSONS FRANÇAISES

Malgré toutes les incertitudes liées à la crise sanitaire, un grand week-end de chansons françaises est prévu le week-end du 19 au 21 novembre, à l'initiative de l'association Boromo Rance-Frémur, pour soutenir les projets d'équipement du village de Tialla (Burkina-Faso). Dès le vendredi 19 novembre au soir, une exposition sera visible, en présence d'artistes : les photographes de Jacques Yvergniaux, la céramique Raku de Raymond Chenu, d'autres artistes compléteront la liste. En parallèle de cette exposition, la scène sera ouverte à la chanson française, « les musiciens intéressés peuvent se mettre en contact avec l'association. Ils pourront également monter sur scène le dimanche avant le chanteur Axel Chill » souligne Christian Chaboussant, président de Boromo Rance Frémur. Samedi 20 novembre au soir, quatre musiciens et la chanteuse du groupe Rennais « Ladybug n'co » mettront à l'honneur le répertoire de Georges Brassens dans cette soirée dénommée « 100 ans après, Georges Brassens ». Dimanche 21 novembre, après la scène ouverte jusqu'à 15 h, le week-end se clôturera par la prestation d'Axel Chill, guitare et chant pour un tour d'horizon de la chanson française. Contact par courriel pour musiciens et artistes : cotarvif@orange.fr



## LES ARTS S'AFFICHENT

Dans le contexte actuel, difficile d'exposer. Mais il y a toujours moyen de faire connaître son talent, comme cet artiste qui a choisi l'affichage libre de la mairie pour apporter un peu de gaieté en ce début d'année et interpeller sur les difficultés rencontrées par le monde culturel dans ces temps de crise. En attendant des jours meilleurs, et pourquoi pas l'ouverture de la médiathèque pour une exposition ultérieure ?



## UN MARIAGE D'ANTAN



Cette ancienne photo de mariage est prise le 20 novembre 1901. Ce jour-là, à la mairie de Trigavou, devant le Maire Gustave de la Mallerie (1838-1914), lieutenant-colonel de cavalerie et châtelain du Bois-de-la-Motte, Auguste Bouvier épouse Marie-Rose Lemoine. A l'époque, la mairie se trouvait à côté de la bibliothèque de Trigavou. Aujourd'hui, un linteau gravé « Mairie » nous rappelle cette période.

Auguste Bouvier est né le 17 octobre 1872 à Taden. Il y exerce le métier de couvreur. Marie-Rose Lemoine est née le 1er novembre 1872 à Trigavou (la Boutronnais). Sur cette photo, à la droite de la mariée, Mathurin Lemoine (1873-1955), assis jambes croisées, frère de Marie-Rose, témoin du mariage et capitaine de goélette. Auguste et Marie-Rose s'installent à la Boutronnais où Auguste établit son entreprise de couvreur.



### Le temps passe !

La deuxième photo est prise une vingtaine d'années plus tard vers 1920. La famille d'Auguste et Marie Rose s'est agrandie avec la naissance de cinq enfants. En haut : Marie, Joseph et Auguste (à droite). En bas : Aline, Auguste (père), Marcel et à droite Marie-Rose Lemoine (la mère). Auguste naît le 13 août 1902 ; Marie le 12 décembre 1903 ;

Aline le 2 mars 1905 ; Joseph le 3 novembre 1906 et Marcel le 22 février 1909. Sur la photo, les cinq visages de la fratrie Bouvier sont souriants. Et pourtant, en 1922 c'est le drame ! En l'espace de deux mois les deux filles sont emportées par la tuberculose. Marie le 30 avril et Aline le 26 juin.

### La vie continue !

Auguste (père) décède le 31 mars 1930, son fils Joseph prend la succession de l'entreprise de son père. Le 12 décembre 1924, Auguste (fils) obtient son brevet de pilote d'hydravion. Le 18 novembre 1931, il épouse Marie Lemoine (1910-1952), de cette union naissent trois enfants. Ils sont domiciliés à la Rougerais. Pendant l'Occupation, il rentre dans la Résistance. Auguste décède le 13 novembre 1972. Marcel s'engage dans l'armée. Le 21 juillet 1936, il épouse Denise Lemoine (1912-2005), la sœur de Marie, de cette union naissent deux enfants. Comme son frère Auguste, sous l'Occupation il rejoint la Résistance. Marcel décède le 22 mai 1988. Joseph est appelé sous les drapeaux en 1939, il est fait prisonnier à la débâcle et ne revient dans ses foyers qu'en 1942. Le 2 juillet 1945, il épouse Antoinette Ronxin (veuve d'Ambroise Chenu), de cette union naît Chantal. Marcel décède le 26 juin 1975. Marie-Rose (la mère) décède le 19 octobre 1949.

### Ainsi vont les générations !

Ces vieilles photos font partie de notre patrimoine communal. Si vous possédez une photo de mariage de la première moitié du 20e siècle et que vous souhaitez mettre à l'honneur l'histoire de votre famille, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## PLAN D'URGENCE ET DE RELANCE DE DINAN AGGLOMÉRATION POUR L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME

DINAN AGGLOMÉRATION a voté en conseil communautaire du 7 décembre 2020 un plan d'urgence pour l'économie et le tourisme d'un montant de 2 260 000 € dont 780 000 € déjà engagées sur le premier semestre 2020 :

➔ Mobilisation de 780 000 € lors du premier confinement de mai à juillet 2020 pour des aides directes et indirectes

➔ Mobilisation de 1 480 000 € pour le second confinement :

- Création aide directe
- Subvention de 1 200 € par entreprise (sous conditions)

• Possibilité d'une subvention supplémentaire de 500 € pour les jeunes entreprises créées à compter du 01/01/20, financée par la Région

• Création d'un fonds local de transition pour les entreprises de 1 à 10 salariés, risquant la fermeture mais viables et qui rencontrent des besoins de trésorerie non couverts par les aides existantes.

• Dégrèvement de la redevance spéciale de 200 € pour l'ensemble des redevables.



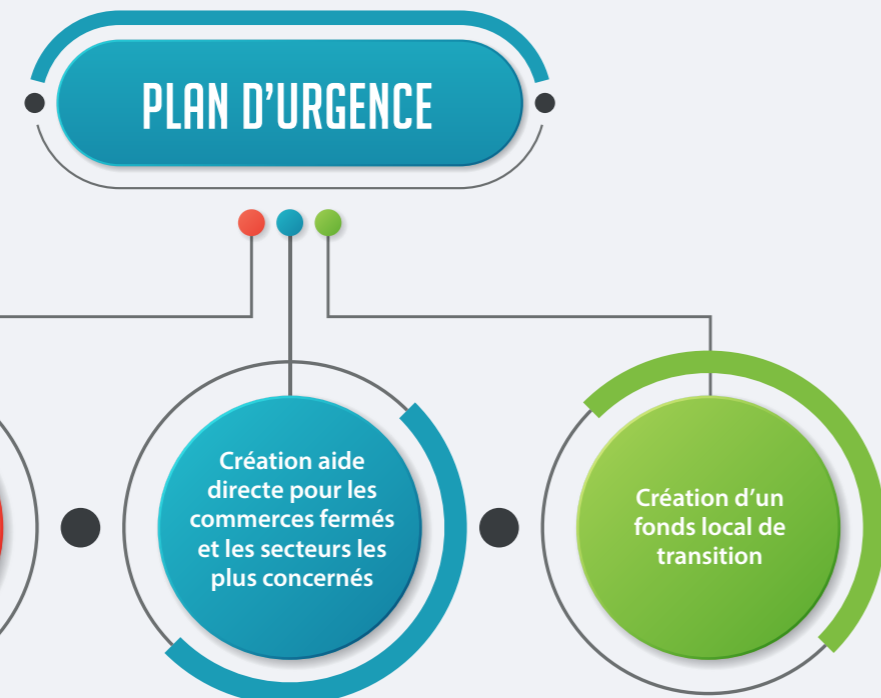
UN PLAN DE RELANCE de 123 000 € voté en conseil communautaire du 21 décembre 2020 vient compléter ce dispositif :

Un plan de relance autour de 3 axes :

• **Axe 1** : Renforcer l'attractivité du territoire (digital et numérique, communication)

• **Axe 2** : Accompagner les entreprises dans la reprise (commande publique, accompagnement du dirigeant)

• **Axe 3** : Accompagner l'offre alimentaire en produits locaux et durables et favoriser une consommation alimentaire durable (structuration des circuits courts, promotion d'une consommation locale et durable)



## UNE PROGRESSION DU TRI DES DÉCHETS NÉANMOINS DES ERREURS PERSISTENT



Depuis la généralisation des extensions des consignes de tri, en avril 2019 sur le territoire de Dinan Agglomération, les emballages collectés ont progressé de 10%.

En effet, les extensions des consignes de tri permettent de trier tous les emballages : les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, les petits métaux et tous les emballages en plastique (les bouteilles, les flacons, les pots de yaourts, les sacs plastiques, les barquettes).

Les usagers ont participé activement à cette réussite mais pour être encore plus performant, des erreurs de tri fréquentes peuvent être corrigées :

• Les papiers absorbants (essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier) sont trop souvent retrouvés avec les emballages alors qu'ils se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou se compostent.

• Les objets cassés se déposent dans la poubelle à ordures ménagères ou en déchèterie.

• Les emballages imbriqués les uns dans les autres (des bouteilles plastiques dans des cartons, des pots de yaourts dans des boîtes de conserve...) rendent leurs recyclages impossibles. Au centre de tri, les agents n'ont pas le temps de les séparer par catégorie, ils sont alors comptabilisés en erreur de tri. Pour qu'ils soient recyclés, déposez-les un à un sans les imbriquer.

La fin de ces erreurs permettrait de diminuer le taux de refus en centre de tri, d'augmenter la qualité recyclée et valorisée.

**Pour aller + loin** : Les erreurs de tri génèrent des coûts élevés pour la collectivité. En effet, les déchets qui se retrouvent malencontreusement dans la collecte sélective transitent d'abord par la chaîne de tri pour être finalement écartés du tri et de nouveau transportés et traités par incinération.

La campagne est disponible sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).



## TÉLÉTHON 2020

### La COVID a bouleversé nos habitudes !

En effet, chaque année depuis 1993, le Téléthon réunissait le monde associatif dans la salle omnisport. Cette année, rien n'avait été prévu et pourtant plusieurs donateurs se sont manifestés et la solidarité s'est à nouveau mise en marche. Cette 28e édition du Téléthon communal pas comme les autres a toutefois permis de récolter 1 840 euros.

Au nom des malades et des chercheurs qui se battent pour faire reculer la maladie, l'équipe de Téléthon vous remercie chaleureusement pour votre générosité.

## C'EST NOUVEAU !

### Salons de coiffure

Nous avons le plaisir d'accueillir rue Léon-Pépin Séverine. Déjà présente à Trigavou avec son salon de coiffure, Séverine a repris celui tenu de nombreuses années par Régine. Ce salon est désormais dénommé "Studio 21", pour hommes, femmes et enfants

Nous souhaitons une bonne retraite à Régine et une belle continuation à Séverine.

"Studio 21" by Séverine

21 ter rue Léon-Pépin 02 96 41 19 22





# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## MAIRIES

### Horaires d'ouverture

#### → PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

#### → MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

#### → DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

## PERMANENCES

### → à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez-vous

• Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : lundi de 15h à 17h

• Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous

• Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : vendredi de 17h à 19h

• Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : mercredi de 10h à 12h, sur rendez-vous

• Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : mercredi de 10h à 12h

• Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : mercredi de 15h à 17h

• Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

### → à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• Serge CHEVALIER, adjoint délégué à l'état civil de Trigavou : mardi et vendredi de 10h à 12h

### → Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblée-nationale.fr

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

## AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

#### • Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

[infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org)

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez-vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1<sup>er</sup> jeudi matin et 3<sup>ème</sup> mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

## SECOURS ET SANTÉ

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87

• Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapon-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

[contact@karine-hypnose.fr](mailto:contact@karine-hypnose.fr)

• Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : [accueil.brf@adsce.fr](mailto:accueil.brf@adsce.fr)

## SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

• Fruits et légumes

• Poissons et crustacés

• Crêpes et galettes

• Artisan fleuriste

## VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

• Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas

• Jeudi : « La caravane passe » Food truck

• Samedi : 8 h – 13 h : sushi

• Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie) 18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

• Le mardi : 17 h – 21 h : pizzas